

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00238

Numéro SIREN : 791 860 059

Nom ou dénomination : AA.PA.CH ATELIER D'ARCHITECTURE PASS CHRISTAKOUDI

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 2415

COMPTES ANNUELS

SAS AA PA CH

186 rue Saint Paterne
60700 PONTPOINT

Exercice clos le 31/03/2020

SIRET : 79186005900025

Auditeurs & Comptables Associés

175, Boulevard Pereire
75017 PARIS

Tél : 01.47.63.70.86

www.acafrance.fr

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AA PA CH relatifs à l'exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	34 046
Chiffre d'affaires	67 600
Résultat net comptable (Bénéfice)	263

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS

Le 27/10/2020

Jean Luc RUELLE
Expert Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2020	Net 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 348	1 724	624	1 288
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 348	1 724	624	1 288
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	22 600		22 600	10 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	3 350	1 159	2 191	12 319
Autres créances	1 268		1 268	2 114
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 363		7 363	4 630
Charges constatées d'avance (3)				961
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 581	1 159	33 422	30 024
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	36 929	2 883	34 046	31 312
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 240	1 240

Bilan passif

	31/03/2020	31/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	680	463
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-3	-4 127
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	263	4 341
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 440	8 177
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 699	3 351
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 600	9 022
Dettes fiscales et sociales	11 307	10 763
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	25 606	23 135
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	34 046	31 312
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	25 606	23 135
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2020	31/03/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	67 300	300	67 600	84 583
Chiffre d'affaires net	67 300	300	67 600	84 583
Production stockée			12 600	-2 060
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 417	903
Autres produits				2
Total produits d'exploitation (I)			82 617	83 429
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 209	1 672
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			25 859	16 669
Impôts, taxes et versements assimilés			387	1 459
Salaires et traitements			37 673	38 172
Charges sociales			12 806	14 913
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			664	642
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 302	437
Total charges d'exploitation (II)			79 902	73 964
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			2 716	9 465
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			370	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			370	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			370	
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			3 086	9 465

Compte de résultat (suite)

	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 776,40	5 123,60
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 776,40	5 123,60
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 776,40	-5 123,60
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	47,00	
Total des produits (I+III+V+VII)	82 987,79	83 428,51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 724,98	79 087,44
BENEFICE OU PERTE	262,81	4 341,07
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

AA.PA.CH

Atelier d'Architecture Pass Christakoudi

Société par actions simplifiée au capital de 7500 €

Siège Social : 186, rue Saint Paternne

60700 Pontpoint

791 860 059 R.C.S Compiègne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2020

PROCES-VERBAL

Le 30 septembre 2020 , à 11 heures,

Les associés de la société « AA.PA.CH », société par actions simplifiée au capital de 7500€, divisé en 100 actions de 75€ chacune, dont le siège social est à Pontpoint (60700), 186, rue Saint Paternne, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur la convocation par lettre simple qui leur a été faite par le Président.

Sont présents : Monsieur James PASS, associé, détenteur de 50 actions, en présence de Madame Maria CHRISTAKOUDI-PASS, associée, possédant 50 actions.

Monsieur James PASS préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur James PASS et Madame Maria CHRISTAKOUDI-PASS présents et acceptants sont appelés comme scrutateurs.

Madame Maria CHRISTAKOUDI-PASS est désigné comme secrétaire.

Le Président constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les rapports du Présidents ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes de projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos 31 mars 2020;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce : approbation de ces conventions ;

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président ne met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et plus spécialement les opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39,4 du code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 263 € de la manière suivante :

ORIGINE

- **Report à nouveau antérieur : (3) euros**
- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 263 euros**

AFFECTATION

- **Réserve légale : 680 €**
- **Report à Nouveau débiteur : 3 €**

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a pu être effectuée précédemment.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décharge purement et simplement le Président du défaut de convocation par lettre recommandée avec accusé de réception et prend acte que tous les associés sont présents et détiennent ensemble l'intégralité des actions sociales de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

JAMES PASS



LES SCRUTEURS

JAMES PASS



MARIA CHRISTAKOUDI-PASS

LE SECRETAIRE

MARIA CHRISTAKOUDI-PASS

